



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'Etat salue l'adoption par la commune de Chavannes-près-Renens de son plan d'affectation « Côtes de la Bourdonnette »**

**Le projet « Côtes de la Bourdonnette » a franchi un cap important avec l'adoption jeudi soir à une large majorité du Conseil communal de Chavannes-près-Renens du plan d'affectation de ce site, mis à l'enquête en novembre dernier après 12 années de gestation. Propriétaire de la partie sud du secteur, maître d'ouvrage et futur utilisateur des infrastructures du « Campus santé » et de l'extension de la HEP notamment, l'Etat de Vaud prend acte avec enthousiasme de cette légitimation très attendue. Il annonce la mise à l'enquête publique dès septembre 2021 des premiers bâtiments de cet ambitieux projet, qui constituera un pôle de compétence et de référence nationale dans la formation des professions de la santé.**

Propriétaire foncier du secteur des Côtes de la Bourdonnette, l'Etat de Vaud a décidé en 2013 de transférer la zone nord à sa Caisse de pensions (CPEV) afin d'y construire un quartier de logements privés. Un programme scolaire et administratif communal prendra également place sur cette parcelle, en complément du quartier voisin « En Dorigny » qui se précise actuellement. L'Etat reste pour sa part le principal maître d'ouvrage des futures constructions du « Campus santé » qui occuperont la partie sud du nouveau plan d'affectation.

Désigné lauréat du concours d'architecture en septembre 2016, le projet *Banquet* du bureau zurichois Jan Kinsbergen prévoit trois bâtiments emblématiques de leur fonction, fondés sur des formes géométriques simples et reconnaissables (o - +). Le Conseil d'Etat et le jury unanime ont souligné la qualité urbanistique de ce projet qui préserve en outre la valeur environnementale du site, aménagé en un vaste parc arboré et parsemé d'espaces publics.

Circulaire, le premier bâtiment est dévolu à la création du Centre coordonné de compétences cliniques (C4). Exploité en commun par HESAV, la Haute école de santé La Source, la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL et le CHUV, il sera consacré à la formation en environnement clinique simulé. Dans le prolongement est, le deuxième bâtiment rectangulaire permettra le regroupement sur cinq niveaux et près de 23'000 m<sup>2</sup> de toutes les filières de la Haute école de santé Vaud (HESAV). Dotés

d'une enveloppe initiale de 141 millions de francs, ces deux ouvrages sont pilotés par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).

Confié à la Fondation Maisons pour étudiants Lausanne (FMEL) qui financera sa réalisation, le troisième bâtiment cruciforme accueillera plus de 500 studios et chambres individuelles sur sept étages et quelque 20'000 m<sup>2</sup> d'un lieu de vie de qualité. Les trois projets ont été développés parallèlement et leurs dossiers d'enquête publique seront déposés simultanément auprès de la Commune en septembre prochain.

Le lancement du chantier de cette première étape est attendu au printemps 2022, pour une ouverture aux étudiants et professionnels de la santé à la rentrée de septembre 2025. Actuellement à l'étude, un quatrième bâtiment abritant l'extension de la Haute école pédagogique (HEP) devrait compléter le programme cantonal à son extrémité sud-ouest, en vue d'une mise en service prévue en 2026.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2021

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat